
DISPOSITIFS OFFRANT DES PRISES EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE

INFORMATION
AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

TERRITOIRE COUVERT :
PAYS THUR DOLLER ET CANTON DE WITTENHEIM

Public adultes

 **Votre patient(e) en souffrance psychique accepte une orientation vers une structure de soins spécialisée, et vous souhaitez :**

- un avis ou un conseil
- une évaluation
- un diagnostic
- un suivi par une équipe pluriprofessionnelle (psychiatre, psychologue, psychomotricienne, AS, IDE, ergothérapeute)

Un premier entretien avec un personnel soignant pourra être proposé rapidement via les permanences d'accueil. Suite à ce premier accueil, la situation sera étudiée en réunion pluriprofessionnelle, et suivie d'une proposition de prise en charge adaptée aux besoins de la personne et au degré d'urgence de la situation.

Vous pouvez vous adresser au Centre psychothérapeutique le plus proche :



Centre psychothérapeutique de jour « La Thur »

Tél : 03 89 37 53 63

19, rue Henri Lebert – 68800 THANN

Lundi et vendredi : 8h30 à 18h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 17h30



Centre psychothérapeutique de jour « Les Rives »


Tél : 03 89 78 78 78

Centre hospitalier de Pfastatt,

1 rue Henri Haffely – 68120 PFASTATT

Du lundi au vendredi : 8h30 à 18h (19h le mardi)

Public adultes

 **En complément, sur les communes de Wittelsheim et de Wittenheim :**
Vous êtes confronté(e) à des patients en situation de souffrance psychique, de difficultés conjugales et familiales, de violences/ agression, de deuil, de rupture de difficultés professionnelles, de harcèlement, etc.

Vous pouvez les adresser aux structures suivantes pour une écoute, une évaluation et une orientation adaptées à leurs besoins :



Lieu d'Ecoute et d'Orientation (LEO)

de Wittenheim

Tél : 03 89 78 78 90

Maison de la Solidarité

33, rue d'Ensisheim - 68270 WITTENHEIM

permanence tous les jeudis : permanence libre de
9h à 10 et sur RDV de 10h à 12h



Lieu d'Ecoute et d'Orientation (LEO)

de Wittelsheim

Tél : 03 89 78 78 50


Mairie de Wittelsheim

2, rue d'Ensisheim – 68310 WITTELSHEIM

permanence : psychologue le lundi matin des
semaines impaires de 9h à 10h permanence libre et
de 10 à 12h sur RDV

Permanence AS le jeudi à midi : semaine paire de 14 à
16h et sur RDV de 16h à 17h

Public adultes

 Votre patient est en souffrance psychique, mais **dans l'incapacité de formuler une demande de soins**. Il/elle **n'accepte pas** spontanément une orientation vers une structure de soins spécialisée. Vous souhaitez une évaluation, vous pouvez contacter :



**Unité mobile d'évaluation et de soins
psychiatriques (UMES)**

Tél : 03 89 78 70 14

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

L'UMES intervient en amont des situations de crise, dans un objectif de prévention de ces situations. Elle n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs d'urgence.

Elle a pour missions de favoriser l'accès aux soins, de privilégier les prises en charge ambulatoires et de limiter les hospitalisations aux seules situations pour lesquelles cela est médicalement indispensable.

Elle peut être déclenchée par tout professionnel en contact avec la personne en situation de souffrance psychique, mais aussi par l'entourage de cette personne.

Public Enfants et ados



Vous rencontrez des enfants ou adolescents exprimant une souffrance en lien avec une problématique psychique ou manifestant des troubles de la personnalité, du comportement, etc.

Trois dispositifs sont à votre disposition :



La Maison Bleue

Centre psychothérapique
pour enfants et adolescents
3 Faubourg de Colmar - 68700 Cernay
Tél : 03 89 75 86 06

Les permanences d'accueil (sur RDV) :

MASEVAUX

Vendredi de 9h à 12h
Centre médico-social de, 1 rue de l'ancien hôpital

THANN

Semaines paires le lundi de 14h à 17h
Maison des Associations
18, rue de la Halle « Salle BLOSEN »

CERNAY

Semaines impaires le lundi de 14h à 17h
Mairie, 26 rue Barbier (rez-de-jardin, entrée côté parking)

SAINT-AMARIN

Vendredi de 9h à 12h
Centre médico-social, 97 rue Charles de Gaulle

Voir page 7 pour plus d'informations sur les indications d'orientation et les modalités de prise en charge.

Public Enfants et ados



Unité pour adolescents (UPA)

16 rue des Pins à Mulhouse
Tél. 03.89.64.74.83

Accueil auprès du secrétariat
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h



Maison des Adolescents du Haut-Rhin

8-10 rue des Pins 68100 MULHOUSE
en leur demandant de prendre rendez-vous sur place
ou par téléphone au 03.89.32.01.15.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 18h,
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Voir page 7 pour plus d'informations sur les indications d'orientation et les modalités de prise en charge.

Public Enfants et ados

INDICATIONS D'ORIENTATION

	Centre psychothérapique pour enfants et adolescents « La Maison Bleue »	Unité pour Adolescents	Maison des Adolescents du Haut-Rhin
Tranche d'âge	3-15 ans	11-18 ans	12-25 ans
Type de problématiques	Troubles de la personnalité et du comportement	Souffrances psychiques, troubles psychiatriques	Mal-être, difficultés liées à l'adolescence
Prise en charge	Individuelle, de groupe Bilan médical, psychologique, social, orthophonique	Psychothérapeutique individuelle, familiale, groupale Prise en charge sociale associée Bilan psychologique, neuropsychologique, psychomoteur Concertation pluri-institutionnelle	Sociale, éducative, psychologique, psychiatrique, nutritionnelle, addictions, questionnements liés à la sexualité Concertation pluri-institutionnelle
Durée de prise en charge	Sur indication médicale	Tant que nécessaire, mais pas au-delà de la majorité	6 mois au maximum
Mode d'entrée	Sur rendez-vous au 03 89 75 86 06 (y compris pour les permanences d'accueil)	Sur rendez-vous au 03 89 64 74 83 délai de 24h à quelques semaines selon la problématique	Sur rendez-vous au 03 89 32 01 15 délai de quelques jours à quelques semaines

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) de Thann est une instance de dialogue, de concertation et de coordination entre les différents acteurs locaux concernés par les questions de santé mentale du territoire. Le CLSM vise à améliorer la prévention, l'accès aux soins, l'intégration dans la cité des personnes souffrant de troubles psychiques, mais aussi à lutter contre la stigmatisation.

Cette plaquette a été réalisée à l'initiative du CLSM de Thann afin d'informer sur les dispositifs existants sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins des personnes en souffrance psychique.

Pour toute question concernant le CLSM, n'hésitez pas à contacter Emilie Furstoss, Chargée de mission pour les CLSM du Haut-Rhin : e.furstoss@ch-rouffach.fr

